

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 février 2019 à 18 heures 00

**Date de convocation :**  
18 janvier 2019

**Date d'affichage :**  
21 janvier 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Repas des Aînés 2019

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine  
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony  
Absent : Roger BRUNA

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le repas des aînés aura lieu le Dimanche 17 Février 2019. Les conditions sont les suivantes :

- aux personnes du village de plus de 60 ans dans l'année, le repas sera gratuit.
- aux personnes plus jeunes ou extérieures au village souhaitant participer au repas, le montant sera de 20€, pour les enfants de 10 à 14 ans : 15€, gratuit pour les moins de 10 ans.

Le repas préparé par le traiteur "TOQUARD Roger" d'Arné, est pris en charge par la commune. L'apéritif et le vin mousseux ainsi que l'animation seront offerts par Idéal31.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les conditions ci-dessus.



201904

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .  
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 08 février 2019

Le Maire

A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal is light blue and contains the text 'MAIRIE DE BARBAZAN' at the top and '33150 HAUTE-GARONNE' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above. The signature is a large, stylized cursive mark.